



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1978 B 00169

Numéro SIREN : 312 744 832

Nom ou dénomination : ORGANISATION REVISION ET EXPERTISE COMPTABLE DE L'OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2015 sous le numéro de dépôt 757

**ORGANISATION, REVISION ET EXPERTISE COMPTABLE DE
L'OUEST**

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 €uros
Siège social : 8, rue des Frères Lumière
Z.A. Ragon 2
44119 TREILLIERES
R.C.S. NANTES 312 744 832**

**Déposé au Greffe
le 21 JAN. 2015
sous le N° 757
RCS N° 78 B.169**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 19 Décembre 2014

L'an deux mille quatorze et le dix neuf décembre, à dix heures, les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation régulière. Ils sont tous présents.

Monsieur Philippe HERVE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Il expose avoir été saisi d'un projet portant sur la cession, par Monsieur Yannick BAUDRY, de DEUX (2) actions « ORECO » (soit 0.02 % du capital), lui appartenant. UNE (1) à Monsieur Matthieu GUINE, né le 23/04/1980, demeurant Domaine de Maubreuil – 44470 CARQUEFOU et UNE (1) à Mademoiselle Pascale ARZUR née le 21/01/1982 demeurant 5 Rue des Papillons 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Il informe également de sa décision de cesser à compter du 1^{er} janvier 2015 son mandat de Président de la société et demande à l'assemblée de nommer un nouveau président et de nouveaux directeurs généraux.

L'objet de la présente réunion est donc de statuer sur l'agrément de ces transferts de titres « ORECO » prévu à l'article 11 des statuts et de nommer un nouveau président et de nouveaux directeurs généraux.

Après divers échanges de vues, les associés ont pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - Absence de préemption

Chaque associé, et par voie de conséquences, tous les associés, déclarent par la présente résolution :

- 1 - Etre parfaitement informés du projet de Monsieur Yannick BAUDRY de céder une action ORECO lui appartenant à Monsieur Matthieu GUINE et de céder une action ORECO lui appartenant à Mademoiselle Pascale ARZUR.
- 2 - Renoncer au droit de préemption prévu à l'article 11 des statuts.
- 3 - Autoriser la cession, par Monsieur Yannick BAUDRY au profit de Monsieur Matthieu GUINE, de UNE (1) action de la société « ORECO » lui appartenant, et au profit de Mademoiselle Pascale ARZUR, de UNE (1) action de la société « ORECO » lui appartenant.

JS
JS
} }
16 de PA P7

Prenant acte du fait qu'ils sont tous présents, les associés reconnaissent avoir été informés de ce projet et de toutes les informations requises par l'article 12 des statuts relatif à l'exercice du droit de préemption. Ils dispensent cédant et cessionnaire de la formalité du courrier Recommandé avec Avis de Réception prévu audit article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Agrément de Monsieur Matthieu GUINE et Mademoiselle Pascale ARZUR

Monsieur Matthieu GUINE, Expert-Comptable et Commissaire aux comptes, est agréé en qualité d'associé sous réserve de la réalisation définitive de la cession d'une action décrite ci avant.

Mademoiselle Pascale ARZUR, Expert-Comptable est agréée en qualité d'associée sous réserve de la réalisation définitive de la cession d'une action ci avant.

Les associés, prenant acte du fait qu'ils sont tous présents, reconnaissent avoir été amplement et suffisamment informés de ce projet et de toutes les informations requises par l'article 13 des statuts. Le cédant est dispensé de l'envoi du courrier en Recommandé avec Accusé de Réception à la société, et le Président de l'envoi du courrier en Recommandé avec Accusé de Réception notifiant au cédant la présente décision.

La cession pourra avoir lieu dès la signature par tous les associés du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION- NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SAS ORECO

L'assemblée prend acte de la décision de Monsieur Philippe HERVE de cesser sa fonction de Président de la Société ORECO, accepte cette démission qui prendra effet le 1^{er} janvier 2015 et lui donne quitus de sa gestion pour l'exercice en cours.

Elle nomme à la fonction de Président de la Société ORECO, à compter du 1^{er} janvier 2015, Monsieur Yannick BAUDRY, expert -comptable, demeurant 18 Rue des Mauges 49230 SAINT CRESPIEN SUR MOINE. Le mandat de Président continuera à s'exercer dans les mêmes conditions, étendue et limites des pouvoirs, rémunération, que celles du précédent titulaire.

Cette résolution est prise à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION – NOMINATION DES DIRECTEURS GENERAUX

L'assemblée nomme en qualité de Directeur Général de la Société ORECO à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Monsieur Philippe HERVE expert-comptable, demeurant 75 Rue de la Bastille 44000 NANTES

Monsieur Julien SONIGO expert-comptable, demeurant 14 Rue des Roches 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Monsieur Matthieu GUINE expert-comptable, demeurant Domaine de Maubreuil 44470 CARQUEFOU

Mademoiselle Pascale ARZUR expert- comptable, demeurant 5 Rue des Papillons 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

59 55 3 3 176 2 13 17

L'EURL BAUDRY AUDIT CONSEIL, dont l'associé unique est Monsieur Yannick BAUDRY et dont le siège est situé au 18 Rue des Mauges 49230 SAINT CRESPIN SUR MOINE

Les mandats des nouveaux Directeurs Généraux s'exerceront dans les mêmes conditions que ceux déjà existants.

Cette décision est prise à l'unanimité

Le présent procès-verbal, a été fait à TREILLIERES le 19 Décembre 2014. L'original sera reproduit sur le registre des délibérations.

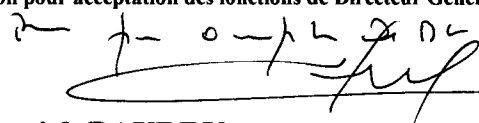
La société SONECA
Représentée par Julien SONIGO

Julien SONIGO
(Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général)

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général



Philippe HERVE
(Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général)



Yannick BAUDRY
(Bon pour acceptation des fonctions de Président)

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Matthieu GUINE
(Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général)

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Société BAUDRY AUDIT CONSEIL

Représentée par Yannick BAUDRY
(Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général)

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Pascal ARZUR
(Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général)

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général